

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 10 MAI 2007

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 10 mai 2007 à 17 heures sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Françoise FELLMANN, M. Jacques MARIOT, Mme Marie-Guite DUFAY, Mme Martine BULTOT (à compter de la question 11), M. Michel LOYAT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Christophe LIME, M. Denis BAUD, Mme Françoise PRESSE, Mme Jacqueline PANIER, M. Bruno MEDJALDI (à compter de la question 11), M. Éric ALAUZET, M. Patrick BONTEMPS, M. Jean-Claude ROY, M. Didier GENDRAUD, Mme Paulette GUINCHARD, M. Jean-Claude CHEVAILLER, M. Emmanuel DUMONT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Danièle TETU, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Catherine BALLOT, Mme Annaïck CHAUVET (à compter de la question 11), Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Lucille LAMY, M. Franck MONNEUR, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, Mme Corinne TISSIER, Mme Nicole DAHAN, Mme Danièle POISSENOT (à compter de la question 11), M. Abdel GHEZALI, Mme Annie MENETRIER, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Patrick BOURQUE (à compter de la question 11), Mme Sylvie JEANNIN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à compter de la question 11), Mme Martine JEANNIN, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (à compter de la question 11), M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE, M. Loïc LABORIE (à compter de la question 11).

Secrétaire : M. Abdel GHEZALI.

Absents : M. Vincent FUSTER, M. Michel ROIGNOT, Mme Martine BULTOT (jusqu'à la question 10), M. Bruno MEDJALDI (jusqu'à la question 10), Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question 10), Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question 10), M. Patrick BOURQUE (jusqu'à la question 10), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'à la question 10), Mme Jocelyne GIROL, M. Sébastien MAIRE, Mme Catherine PUGET, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (jusqu'à la question 10), M. Loïc LABORIE (jusqu'à la question 10).

Procurations de vote : M. Vincent FUSTER à M. Jacques MARIOT, M. Michel ROIGNOT à M. Jean-Claude CHEVAILLER, M. Patrick BOURQUE à M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question 10), M. Sébastien MAIRE à M. Eric ALAUZET, Mme Catherine PUGET à M. Bernard LAMBERT, Mme Françoise BRANGET à M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN à M. Pascal BONNET (jusqu'à la question 10), M. Loïc LABORIE à Mme Claire CASENOVE (jusqu'à la question 10).

* * *

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, Mme FELLMANN a présenté, au nom de l'Assemblée, ses condoléances à M. le Maire dont la mère est décédée le 8 mai.

* * *

Mme FELLMANN a ensuite présenté Mme Mireille TOITOT, nouvelle Directrice Générale Adjointe des Services, Pôle Ressources Humaines et Modernisation et Mme Chabha ANSEUR, nouvelle Directrice de la Petite Enfance depuis le 1^{er} avril dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- 1. Exercice 2007** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

- 2. Modification des représentants fonctionnaires dans diverses structures**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a désigné Mme Mireille TOITOT, DGAS en charge du Pôle Ressources Humaines et Modernisation pour remplacer :

- M. KOESLER au Conseil d'Administration du Comité des Oeuvres Sociales et au Conseil d'Administration du Cercle Interadministratif de Besançon

- M. ANANOS au Comité Technique Paritaire.

FINANCES - RESSOURCES BUDGÉTAIRES

- 3. Exercice 2007** - Transferts de crédits

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les transferts de crédits intervenus en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement entre le 3 mars 2007 et le 19 avril 2007.

- 4. Exercice 2007** - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de procéder à divers ajustements de crédits par décisions modificatives au budget de l'exercice courant.

- 5. Exercice 2007** - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non-valeur

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'admettre en non valeur les crédits suivants et à en donner décharge au chef de service comptable :

- Budget principal :	7 570,25 €
- Budget Eau :	13 812,86 €
- Budget Assainissement :	8 959,58 €

6. École Régionale des Beaux-Arts - Droits d'inscription pour l'année 2007-2008

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de fixer comme suit les droits d'inscription pour l'année 2007-2008 :

Cycles	Besançon		Communauté d'Agglomération et Département du Doubs		Autres	
	2006/2007	Proposit. 2007/2008	2006/2007	Proposit. 2007/2008	2006/2007	Proposit. 2007/2008
Cycle traditionnel Étudiants permanents	238,00 €	242,00 €	276,00 €	280,00 €	491,00 €	498,00 €
Cours du soir, auditeurs libres, stagiaires,	256,00 €	260,00 €	290,00 €	294,00 €	519,00 €	527,00 €
Cours périscolaires	127,00 €	129,00 €	163,00 €	165,00 €	256,00 €	260,00 €

- de fixer les droits d'inscription pour les étudiants stagiaires d'autres écoles d'art françaises ou étrangères par référence au tarif des cours du soir et auditeurs libres bisontins dans les conditions suivantes :

- . s'ils ont réglé les frais de scolarité pour la période de référence dans leur école d'origine, exonération des droits d'inscription sous réserve de la production d'un justificatif,
- . s'ils n'ont pas acquitté de droits d'inscription pour la période de référence, le montant des droits
 - est égal au tarif annuel, soit 260 €, en cas de présence toute l'année,
 - est fixé à un montant arrondi à 30 € par mois de présence en cas de stage sur une partie de l'année, les cours étant dispensés sur neuf mois. Tout mois incomplet est compté pour un mois entier.

RESSOURCES HUMAINES

7. Emploi d'animateur du commerce - Renouvellement et évolution

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a confirmé l'emploi d'animateur du commerce à temps complet qui sera pourvu dans les conditions du rapport.

8. Département Technologies de l'Information et de la Communication - Recrutement d'un chef de projet Études et Applications

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de créer cet emploi à temps complet d'ingénieur chef de projet Etudes et Applications.

9. Régime indemnitaire - Prise en compte des évolutions statutaires

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a :

- adopté le régime indemnitaire prenant en compte diverses évolutions statutaires

- décidé d'allouer, conformément à l'article 21 de la loi 90.1067 du 28 novembre 1990, des frais de représentation au Directeur Général des Services

- décidé d'appliquer à la Ville les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels en mission en vigueur à l'Etat ainsi que la prise en charge des frais de transport pour la présentation à un concours.

10. Emploi de journaliste chargé de communication - Renouvellement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de confirmer cet emploi à temps complet de journaliste chargé de communication.

VIE DES QUARTIERS

11. Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Besançon 2007/2009 - Approbation du projet de convention cadre et du projet de convention thématique «Culture pour la Ville» et «Sport et Cohésion Sociale»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les objectifs généraux et le cadre global du CUCS de Besançon, 2007/2009

- d'approuver le projet de partenariat entre l'Etat, la Ville de Besançon, la Région de Franche-Comté, le Département du Doubs, la CAGB, la CAF de Besançon, la Direction Régionale de la CDC de Franche-Comté, les organismes logeurs

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention cadre du CUCS ainsi que les conventions thématiques «Culture pour la Ville» et «Sports et Cohésion Sociale» qui s'y rattachent.

12. Mission Tranquillité Publique - Point Information et Médiation MultiServices (PIMMS) - Étude de faisabilité - Convention avec l'Union des PIMMS et Kéolis

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de confier à l'Union des PIMMS la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un PIMMS à Besançon

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat entre l'Union des PIMMS, Kéolis et la Ville de Besançon précisant les conditions de réalisation de cette étude.

13. Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Relations Ville de Besançon/Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» - Bilan de la convention Ville/FJT 2004-2006 - Présentation du projet associatif du FJT et signature de la convention Ville/FJT 2007-2009

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du bilan de la convention Ville/FJT 2004-2006, a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer une nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec cette association pour la période 2007-2009.

Mme GUINCHARD et Mme FALCINELLA n'ont pas pris part au vote.

14. Espace associatif et d'animation des Bains-Douches - Demande de pré-agrément «animation globale et coordination» auprès la Caisse d'Allocations Familiales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de solliciter auprès de la CAF :

- un pré-agrément «animation globale et coordination» pour l'espace associatif et d'animation des bains-douches

- l'octroi d'un financement de 21 458 € pour 2007.

CULTURE

15. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Convention de partenariat avec la librairie «Les Sandales d'Empédocle» pour un dépôt-vente d'ouvrages

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cette convention de partenariat avec la Librairie Les Sandales d'Empédocle.

16. Musées de la Citadelle - Achats d'ouvrages pour le Centre de Documentation du Musée de la Résistance et de la Déportation - Demande de subvention au Centre National du Livre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé l'acquisition de livres et revues sur le thème de la seconde guerre mondiale

- a décidé de solliciter une subvention de 1 000 € auprès du Centre National du Livre.

17. Musées de la Citadelle - Muséum d'Histoire Naturelle - Convention de partenariat avec la Société Botanique de Franche-Comté pour la numérisation des collections de botanique

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé ce partenariat et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir.

18. Musées de la Citadelle - Muséum d'Histoire Naturelle - Fixation de tarifs de vente d'animaux domestiques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal, a fixé comme suit les tarifs 2007 de vente d'animaux domestiques :

Paon bleu	jeunes paons non sexés	30 €
	<i>paons sexés > 1 an</i>	40 €
Poule Nègre soie	<i>petits (1 à 2 mois)</i>	4 €
Poules Brahma	<i>moyens (3 à 4 mois)</i>	6 €
	<i>sub-adulte (5 à 6 mois)</i>	8 €
	<i>adulte (7 à 21 mois)</i>	10 €
	<i>réforme (> 21 mois)</i>	8 €
Cobaye	<i>jeune et adulte (< 2 ans)</i>	8 €
	<i>réforme (> 2 ans)</i>	5 €
Lapin nain	<i>jeune et adulte (< 2 ans)</i>	16 €
	<i>réforme (> 2 ans)</i>	8 €
Lapin grande race	<i>tous âges</i>	20 €
Chèvre naine	<i>jeune et adulte</i>	80 €
	<i>réforme (> 4 ans)</i>	50 €
Bouc nain	<i>jeune et adulte</i>	30 €
	<i>réforme (> 4 ans)</i>	20 €
Brebis (ttes races)	<i>jeune et adulte</i>	80 €
	<i>réforme (> 4 ans)</i>	50 €
Bélier (ttes races)	<i>jeune et adulte</i>	50 €
	<i>réforme (> 4 ans)</i>	30 €
Lama femelle	<i>jeune et adulte</i>	900 €
Lama mâle	<i>jeune et adulte</i>	300 €
Anesse	<i>jeune et adulte</i>	500 €
Ane	<i>jeune et adulte</i>	250 €

19. Musées de la Citadelle - Musée Comtois - Enrichissement des collections - Acceptation d'un don de l'Association Folklore Comtois

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accepter ce don et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'Association Folklore Comtois.

20. Bibliothèques et Archives Municipales - Acquisition d'un catalogue illustré du XVIII^{ème} Siècle - Encaissement et réaffectation d'une subvention de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'acquisition d'un catalogue illustré du XVIII^{ème} siècle intitulé «Collection de dessins de poêles de formes antique et moderne» de l'invention et de la manufacture du Sieur Ollivier, faïencier célèbre de cette époque. L'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques versera une subvention de 5 000 € pour l'acquisition de ce catalogue.

21. Exposition «L'Arpenteur du Roi, Vauban et Besançon» - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de solliciter des subventions auprès de la DRAC pour l'exposition «L'Arpenteur du Roi, Vauban et Besançon» et la restauration, dans ce cadre, d'une partie des peintures murales du Palais Granvelle, dans l'actuelle Salle des Partenaires.

22. École Régionale des Beaux-Arts - Développement du fonds spécifique de la bibliothèque - Encaissement et réaffectation d'une subvention du Centre National du Livre

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de solliciter l'aide du Centre National du Livre qui pourrait se chiffrer à environ 1 000 €.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE BESANÇON/BISTRITA

23. Coopération Décentralisée Besançon/Bistrita (Roumanie) - Programme 2007 «Besançon-Bistrita : même territoire, nouveaux défis» - Subventions aux partenaires bisontins du projet

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé, dans le cadre de ce programme, d'accorder les subventions suivantes :

- 500 € à l'Association BAM'S dans le cadre de son projet de développement durable du tourisme sportif de pleine nature

- 1 500 € à l'IUFM pour ses projets d'échanges de stagiaires avec le Collège National Andréi Muresanu de Bistrita

- 4 000 € à l'Association Franche-Sylvanie pour le déplacement en Roumanie en mai à l'occasion de la rencontre organisée par la ville de Bistrita entre les deux collectivités et avec les partenaires de la société civile des deux territoires.

Mme TETU n'a pas pris part au vote.

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET COMMERCE

24. Revitalisation du commerce et de l'artisanat en centre-ville

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la démarche engagée par la Ville en vue de la revitalisation du commerce et de l'artisanat du centre-ville.

25. Associations de commerçants et artisans - Subventions complémentaires pour animations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

- 2 000 € à l'Association RéCiDev pour la manifestation «Alimenterre»

- 13 000 € à l'Association RéCiDev pour le marché de Noël solidaire

- 4 000 € à l'Association Rond-Point des Chaprais pour l'organisation d'une course de rollers

- 2 500 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat pour la promotion d'animations.

M. BAUD, M. ROY et Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

26. Création d'animations au centre-ville pendant la saison touristique 2007 - Subvention à l'Office de Tourisme et des Congrès

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Office de Tourisme et des Congrès pour l'organisation de manifestations d'été : visites guidées théâtralisées, animations musicales sur les places, les terrasses et les cafés.

M. MARIOT et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

27. Participation aux troisièmes Rencontres Nationales du Tourisme et des Loisirs Sportifs de Nature

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 3 000 € au Département du Doubs pour l'organisation de ces rencontres.

28. Organisation d'un Rallye Équestre «Equi Vauban» dans le cadre du Tricentenaire de la mort de Vauban et animations au centre-ville le soir du 4 juillet 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- le versement des subventions suivantes :

- . 15 000 € au Comité Régional du Tourisme Equestre de Franche-Comté
- . 9 000 € à l'Office de Tourisme et des Congrès

pour l'organisation de cette manifestation

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec le CRTE et l'OTC.

M. MARIOT et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

29. Action d'insertion des jeunes en difficulté - Collaboration Centre Omnisport Pierre Croppet, Haras de Franche-Comté et ADDSEA - Versement d'une subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 10 957 € au Centre Omnisport Pierre Croppet, structure porteuse d'un projet utilisant le cheval comme support d'insertion.

Mme DUFAY, Mme POISSENOT et Mme PRESSE n'ont pas participé au vote.

30. Groupes Solidarités Emploi dans les quartiers sensibles - Encaissement et réaffectation d'une subvention de l'État

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'inscription au budget de la somme de 5 000 €, subvention accordée par l'Etat pour le fonctionnement du GSE de Planoise.

URBANISME - OPÉRATIONS FONCIÈRES

31. Secteur Planches/Relançons - Consultation pour l'engagement d'une étude urbaine

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a adopté le principe de l'opération d'aménagement Planches/Relançons
- a décidé le lancement d'une consultation pour retenir un prestataire apte à mener une opération d'urbanisation qui permettra :
 - . d'enclencher l'aménagement d'une première phase
 - . de délimiter le périmètre de l'opération
 - . d'évaluer un bilan financier de l'opération
 - . de déterminer un phasage opérationnel
- a autorisé M. le Maire à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

32. Pôle de Besançon Viotte - Études opérationnelles préalables à l'engagement de l'opération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé :

- de lancer la phase d'études opérationnelles préalables à l'engagement de l'opération
- de lancer une consultation pour rechercher un prestataire afin d'assurer l'engagement et le suivi technique de ces études, sous la forme d'un mandat d'études
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mandat d'études
- de rechercher des partenaires pour le financement des études.

33. Liaison LGV Viotte/Auxon - Pont rail Nicolas Bruand - Étude de faisabilité - Convention avec Réseau Ferré de France

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- s'est prononcé favorablement sur le projet de construction d'une voirie de liaison entre la rue de Vesoul et la rue de Belfort et les travaux de mise au gabarit de cette nouvelle voirie du pont rail Nicolas Bruand
- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer une convention avec Réseau Ferré de France pour le financement de l'étude de faisabilité sommaire.

34. ZAC de la Mouillère - Franchissement de l'avenue Droz - Aménagement des espaces verts - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé les projets d'aménagement des espaces verts et de construction du passage inférieur

- a décidé de solliciter les aides du SYDED et du Département du Doubs ainsi que de tout autre partenaire susceptible de participer à ces opérations

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

M. le Maire, Mme CHAUVET, M. ROY et M. DAHOUI n'ont pas pris part au vote.

35. PRU Planoise - Protocole de relogement des locataires

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a adopté le protocole de relogement des locataires de Planoise et a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à le signer.

36. Habitat 25 - Vente d'un pavillon - Avis du Conseil Municipal

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette vente.

37. Opérations immobilières réalisées en 2006 - Rapport de synthèse

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

38. Bilan annuel des déclarations d'intention d'aliéner du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006

Le Conseil Municipal a pris acte de ce bilan.

39. Protection des ressources en eau potable - Acquisition d'une parcelle sur le territoire de la commune de Thise à Mme MIRLIN

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition (coût : 1 037,50 €).

40. Acquisition d'une propriété bâtie, 4 chemin du Fort Benoît à M. et Mme VICAIRE Denis

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur cette acquisition (1 102 m² + maison d'habitation d'environ 100 m² au coût de 235 500 € + indemnité de emploi de 24 500 €).

41. Périmètre de protection de la source d'Arcier - Acquisition d'une parcelle, lieudit «Sur les Revets» à Saône à M. et Mme TISSERAND Jean

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de cette parcelle de 1 ha 45 a 56 ca au prix de 7 278 €.

42. Cession à Grand Besançon Habitat - 7 avenue de l'Île de France à Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de céder gratuitement à Grand Besançon Habitat une parcelle de 130 m² pour l'extension de son agence avenue Ile de France à Planoise.

M. LOYAT, M. BAUD, Mme POISSENOT, M. GHEZALI et Mme CASENOVE n'ont pas pris part au vote.

43. Cession à M. et Mme ROLLIN Bernard, chemin de la Bro à Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de céder à M. et Mme ROLLIN Bernard une parcelle de 11 m² au prix de 275 €.

44. Projet d'aménagement du chemin des Grands Bouez - Demande de prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de demander à M. le Préfet du Doubs un arrêté de prorogation de la durée de 5 ans de la Déclaration d'Utilité Publique au bénéfice de la Ville de Besançon.

EAU - ASSAINISSEMENT

45. Convention d'exploitation et d'entretien du poste de refoulement des eaux usées de Rancenay par le Service Assainissement de la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer avec la commune de Rancenay une convention matérialisant les conditions d'intervention du service Assainissement de la Ville de Besançon dans l'exploitation et l'entretien du poste de refoulement des eaux usées de Rancenay.

46. Versement d'une subvention au Syndicat du Marais de Saône

A la majorité des suffrages exprimés (1 Conseiller votant contre), le Conseil Municipal a décidé le versement au Syndicat du Marais de Saône d'une subvention plafonnée à 4 000 € destinée au financement partiel du surcoût occasionné par la diffusion d'un document aux habitants des quartiers bisontins desservis par la source d'Arcier.

M. DAHOUI, M. ALAUZET, Mme GUINCHARD, Mme DAHAN, Mme CHAUVET, Mme SCHIRRER et M. BONNET n'ont pas pris part au vote.

PATRIMOINE

47. Entretien sur les édifices classés, propriétés de la Ville de Besançon - Programme de travaux 2007 - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- a approuvé ce programme de travaux d'entretien des édifices classés propriétés de la Ville estimé à 38 111 € TTC et qui concernera notamment la Citadelle de Vauban et les fortifications de la Boucle

- a décidé de solliciter l'aide financière de l'Etat à hauteur de 15 244 €.

48. Travaux de mise en conformité et maintenance du parc d'ascenseurs, monte-charge et élévateurs de la Ville de Besançon - Approbation du cahier des charges - Autorisation de signer le marché de travaux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé ce programme de travaux dont le coût prévisionnel est estimé à 685 000 €.

49. PRU Planoise - Pôle culturel et d'animation - Convention de passage de canalisations électriques souterraines avec EDF

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cette convention.

MAITRISE DE L'ÉNERGIE

50. Recrutement d'un prestataire pour une mission de contrôle d'exploitation des délégations de service public du chauffage urbain et du gaz

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé le recrutement d'un prestataire pour une mission de contrôle d'exploitation des délégations de service public du chauffage urbain et du gaz. Le coût de ces prestations pour trois ans est estimé à 354 000 €.

51. Réalisation de diagnostics énergétiques à l'École des Beaux-Arts et au groupe scolaire Dürer - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- s'est prononcé favorablement sur ce projet dont le coût est estimé à 35 372 € TTC

- a décidé de solliciter la participation financière de l'ADEME et de la Région à hauteur de 6 484 € chacune

- a autorisé M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec l'ADEME et la Région de Franche-Comté.

SUBVENTIONS

52. Équipements solaires thermiques et récupérations des eaux de pluie - Subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder dans ce cadre les subventions suivantes :

- pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie :

Nom	Adresse	Facture	subvention
M. MACE Richard	12 chemin Français - Besançon	183,95 €	91,98 €
Copro 12 Rivotte M. MICHAU F.	12 Faubourg Rivotte - Besançon	167,90 €	83,95 €
M. ALLIET Christian	12 rue des Tulipes Besançon	99,90 €	49,95 €

Nom	Adresse	Facture	subvention
M. MALET Julien	5 rue Croix de Palente - Besançon	89,00 €	44,50 €
M. POTY Christian	8 rue Charles Baudelaire - Besançon	89,00 €	44,50 €
M. BURKHARD Frederic	28 rue Baudelaire - Besançon	297,00 €	148,50 €
M. MOUGIN Bernard	7 B route Tallenay - Besançon	100,00 €	50,00 €
M. GENEST Jean-Louis	2 chemin Combe Maçon - Besançon	259,00 €	129,50 €
M. PARRENIN Bruno	8 rue George Sand - Besançon	158,90 €	79,45 €
Mme VUILLECARD Sylvie	21 rue Henri Baigue - Besançon	183,95	91,98 €

- pour le développement de la filière solaire thermique :

M. Thierry BERTRAND 3 rue du Clos Munier à Besançon : 300 €

M. Philippe KOEBERLE 32 chemin Mazagran à Besançon : 300 €

M. Jean-Marc GAUDINOT 19 rue des Fougères à Besançon : 300 €

53. Éducation - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

* dans le cadre des classes transplantées ou de découverte :

- École élémentaire Champagne : séjour au CLAJ de ROCHEJEAN des 38 élèves des deux classes de CM1, du 26 au 30 mars 2007 (5 jours) : participation de 2 850 €, soit 15 € par jour et par enfant.

- École élémentaire Saint-Claude : projet sur le thème de la ville au temps des Gallo-romains pour les 28 élèves de la classe de CM1, qui se déroule en 2 temps : séjour à la maison d'accueil à l'Agora de NÎMES, du 10 au 13 avril (5 jours), suivi d'une journée de visite de sites dans les environs de Besançon : subvention de 1 485 € soit 9 € par jour et par enfant ; cette somme a été doublée pour 5 familles.

- École élémentaire Fanart : séjour à AÏSSEY, du 3 au 5 mai 2007 (2,5 jours), de 51 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 : subvention de 1 147,50 €, soit 9 € par jour et par enfant.

- École élémentaire Rivotte : séjour à PLOUNEOUR-TREZ du 11 au 18 mai 2007 (8 jours) de 34 élèves des classes de CE2 et CM1 : subvention de 2 448 €, soit 9 € par jour et par enfant.

- École élémentaire Jules Ferry : séjour à TOUILLON- LOULETEL, du 14 au 16 mai 2007 (3 jours), des 36 élèves des classes de CP : subvention de 972 €, soit 9 € par jour et par enfant.

- École élémentaire Herriot : séjour au BARBOUX, du 30 mai au 1^{er} juin 2007 (3 jours), de 54 élèves des classes de CE1 et CE2 : 1 458 € soit 9 € par jour et par enfant.

- École élémentaire La Butte : séjour aux GRANGETTES, du 4 au 9 juin 2007 (6 jours), de 28 élèves de la classe de CM1 : subvention de 1 512 €, soit 9 € par nuitée et par enfant.

- École élémentaire Curie : séjour à LEVIER, du 11 au 13 juin 2007 (3 jours), de 22 élèves de la classe de CE1 : subvention de 594 €, soit 9 € par jour et par enfant.

- École élémentaire Fanart : séjour à LEVIER, du 11 au 13 juin 2007 (3 jours), de 21 élèves de la classe de CE1 : subvention de 567 €, soit 9 € par jour et par enfant.

- École élémentaire Fontaine Ecu : séjour aux GRANGETTES, du 21 au 25 mai (5 jours), de 99 élèves de 5 classes du CP au CM2 : subvention de 4 455 €, soit 9 € par jour et par enfant.

- École élémentaire Champagne : séjour à ROCHEJEAN de 35 élèves des classes de CP et CE, du 3 au 5 mai 2007 (3 jours) : subvention de 1 535 €, soit 14,61 € par jour et par enfant, à verser à l'AROEVEN.

* pour la réalisation de projets d'action artistique et culture :

- à l'école élémentaire Rivotte : 137 € pour un projet associant un travail de recherche et d'appropriation du son lié à l'univers de l'eau,

- à l'école élémentaire Helvétie : 900 € pour l'installation de productions plastiques sur le thème de l'arbre, dans un jardin rue Isenbart.

54. Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement et associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

1. aux organismes publics d'enseignement

- 240 € au Lycée Pergaud pour l'accueil de 15 élèves de Huddersfield (Angleterre) du 7 au 14 février 2007.
- 1 220 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 18 élèves à Huddersfield du 28 mars au 5 avril 2007.
- 1 220 € au Collège Proudhon pour le déplacement de 30 élèves à Holmfirth (Angleterre) du 6 au 15 mai 2007.
- 534 € au Collège Proudhon pour l'accueil de 35 élèves de Holmfirth du 14 au 22 juin 2007 (subventions à verser au Lycée Pergaud, gestionnaire de l'opération).
- 200 € au Lycée Haag pour le déplacement de 25 élèves à Haßloch (Allemagne), du 20 au 27 mars 2007.

- 350 € au Collège Clairs-Soleils pour le déplacement de 19 élèves à Troisdorf (Allemagne) du 20 au 27 mars 2007.

2. aux organismes privés d'enseignement et associations

- 382 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 36 élèves à Nimègue (Pays-Bas) du 9 au 16 février 2007 (versement au Foyer Socio-Educatif).
- 382 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 31 élèves à Olomouc (République tchèque) du 12 au 19 avril 2007 (versement au Foyer Socio-Educatif).
- 370 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 21 élèves à Londres (Angleterre) du 1^{er} au 7 février 2007.
- 139 € au Collège Notre-Dame pour le déplacement de 14 élèves à Michelstadt (Allemagne) du 3 au 11 mai 2007.
- 140 € au Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 13 élèves à Grosseto (Italie) du 23 au 31 mars 2007.
- 150 € à l'Association Jumelages La Poste France Telecom pour l'accueil de 15 personnes de Huddersfield (Angleterre) du 26 au 31 mai 2007 (échanges professionnels et culturels).
- 117 € à l'Ecole d'Auxiliaires de Puériculture pour le déplacement de 3 élèves puéricultrices à Kuopio (Finlande) du 22 janvier au 16 février 2007 (échanges professionnels).
- 224 € à l'Ecole d'Auxiliaires de Puériculture pour l'accueil de 4 élèves puéricultrices de Kuopio du 19 février au 16 mars 2007.

55. Secteur Relations Internationales - Attribution de bourses aux projets internationaux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des bourses aux projets internationaux menés par les associations suivantes :

- l'Association ALGEBRE pour son projet d'aménagement d'une école maternelle dans le village de Tissent au Maroc, afin de permettre aux plus jeunes enfants, qui parlent berbère, d'apprendre la langue arabe avant d'intégrer l'école primaire, ce qui leur permettra de suivre les cours avec davantage de facilité.

Bourse accordée : 1 500 €

- l'Association RE-SOURCE pour son projet d'étude des méthodes traditionnelles et alternatives d'accouchement dans le village de Rhazoua au Maroc. L'association participera également à la vie de l'orphelinat local, qui recueille des enfants abandonnés car handicapés ou nés hors mariage, lors de son séjour sur place en septembre.

Bourse accordée : 600 €

- l'Association FASO TRIBAL pour son projet de promotion d'un artiste burkinabé. L'association souhaite en effet aider à faire connaître Ousmane SANE, en réalisant un CD de cet artiste et en assurant ensuite sa diffusion.

Bourse accordée : 600 €

- l'Association ABESI (Association Bisontine Etudiante Solidarité Internationale) pour son projet de construction de maisons pour des pêcheurs victimes du tsunami dans le village de Kuttapanai en Inde, en août prochain.

Bourse accordée : 200 €

- l'Association KIAMALOU pour son projet d'aide à la maternité et au dispensaire d'Ondougou (Mali). L'association apportera notamment son expérience en matière de masso-kinésithérapie, en juillet-août prochain.

Bourse accordée : 200 €

- l'Association SOUNVI, pour son projet d'assistance à deux orphelinats vietnamiens dont un accueille des enfants présentant des handicaps physiques ou mentaux dus à l'agent orange (herbicide contenant de la dioxine).

Bourse accordée : 200 €

- l'Association MAYA, pour son projet de voyage en Inde, en juin prochain, pour y apporter son soutien à un foyer Mère Térésa à Calcutta, en fournissant médicaments, matériel et aide technique.

Bourse accordée : 200 €

M. BONTEMPS n'a pas pris part au vote.

56. Subventions pour colloques et congrès

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- Colloques privés

➤ 1 000 € à la Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Etablissements et services pour Personnes Agées (FNADEPA) pour l'organisation du 22^{ème} congrès national le 31 mai et 1^{er} juin.

➤ 800 € à l'Association des Techniciens Territoriaux de France, section de Franche-Comté pour l'organisation du 39^{ème} congrès national qui se tiendra du 12 au 14 septembre à Micropolis.

➤ 1 000 € à la Société Française de Neuropédiatrie pour l'organisation de son 18^{ème} congrès national du 23 au 26 janvier prochain au Kursaal.

- Colloque universitaire :

➤ 1 000 € à l'UFR Sciences juridiques économiques gestion, laboratoire de droit civil du centre de recherches juridiques pour l'organisation d'un colloque intitulé «Le droit à l'épreuve du vieillissement» qui aura lieu les 18 et 19 octobre dans les locaux de la Faculté de Droit.

M. le Maire et M. GENDRAUD n'ont pas pris part au vote.

57. Subventions aux sociétés de musique - Répartition au titre de l'année 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

	Orchestre		Ecole de Musique		Total	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Fédération Musicale de Franche-Comté	380 €	380 €	-	-	380 €	380 €
Harmonie des Chaprais	5 030 €	5 105 €	6 248 € (34 élèves)	6 774 € (35 élèves)	11 278 €	11 879 €
Concorde de St-Ferjeux	4 420 €	5 105 €	2 390 € (13 élèves)	2 323 € (12 élèves)	6 810 €	7 428 €
Orchestre d'Harmonie Municipale	Budget propre	Budget propre	11 577 € (63 élèves)	11 613 € (60 élèves)	11 577 €	11 613 €
	9 830 €	10 590 €	20 215 €	20 710 €	30 045 €	31 300 €

58. Enseignement Supérieur et Recherche - Vie Étudiante - Attribution de subventions exceptionnelles

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- BAF : 3 000 € pour les actions menées
- Bureau des élèves de l'ENSM pour l'édition et la diffusion du guide étudiant «La Besace» : 1 000 €
- ATTOME (Association des Temporaires en Thermique, Optique, Mécanique, Electronique) pour l'organisation d'un forum intitulé «partenariat industriel» : 500 €
- BAMS (Besançon Association Management du Sport) pour un projet d'intégration sociale sur la thématique de l'équitation : 100 €
- UGEDIFSE pour l'organisation d'un festival de Solidarité Internationale de «lettres étudiantes» : 300 €
- Université de Franche-Comté (UFR Sciences et Techniques) pour la 2^{ème} édition du concours intitulé «Faites de la science» : 500 €.

M. GENDRAUD n'a pas pris part au vote.

59. Secteur Communication - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- aux radios locales associatives :

. Radio Bip	4 200 €
. RCF Besançon	4 200 €
. Radio Sud	4 200 €
. Radio Campus	4 200 €

- à l'Association Corpo-IUT des étudiants de l'IUT de Besançon, Département Génie Mécanique et Productique : 500 € pour leur participation à l'Eco-Marathon Shell 2007

- à l'Association Microshell regroupant des élèves ingénieurs de l'ENSMM : 500 € pour leur participation à l'Eco-Marathon Shell 2007.

60. Vie des Quartiers - Subventions aux associations à caractère social - Première répartition au titre de l'année 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

Associations		Subventions 2006	Propositions 2007
A.A.B.	Association des Autistes de Besançon	1 000 €	1 000 €
A.A.H.	Aides Alimentaires et Humanitaires Brulard Ensemble	0 €	500 €
A.D.A.P.A.S.E. Azur 25	Association d'Entraide entre les Pupilles et les Anciennes Pupilles de l'Etat et de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département du Doubs	1 760 €	3 400 €
A.D.D.S.E.A. - Médiation Familiale		2 000 €	2 000 €
A.L.E.P.H.	Accès au Logement et Participation des Habitants	9 000 €	14 650 €
A.F.B.	Association des Familles de Besançon	2 800 €	2 800 €
A.F.C.A.R.	Association Franc-Comtoise pour l'Assistance aux Réfugiés	300 €	300 €
A.F.T.C.	Association des Familles des Traumatisés Crâniens	1 000 €	1 000 €
A.G.I.R. abcd	Association Générale des Intervenants Retraités	2 290 €	2 300 €
A.P.F.	Association des Paralysés de France	1 500 €	1 500 €
Antenne petite Enfance		1 300 €	1 300 €
Association Comtoise des Sourds		700 €	700 €
Association Départementale des Conjoints Survivants		600 €	600 €

Associations		Subventions 2006	Propositions 2007
Association Française de Chiens de Guide pour Jeunes Handicapés Visuels - MIRA France		2 000 €	2 000 €
Association d'Hygiène Sociale du Doubs		7 000 €	7 000 €
Banque Alimentaire du Doubs		2 700 €	2 700 €
La Buanderie	Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux La Buanderie	12 000 €	12 000 €
C.I.D.F.	Centre d'Information sur les Droits des Femmes	11 000 €	8 000 €
Boutique Jeanne Antide	Accueil de Jour	22 000 €	22 000 €
Fédération Départementale des Amis des Maisons de Retraite Les Amis de Bellevaux		400 €	400 €
FLOREAL - Association d'Aide aux Handicapés Psychiques		2 000 €	2 000 €
GENEPI		1 100 €	1 500 €
Grigri l'Antigris		2 000 €	2 000 €
Invités au Festin		6 000 €	6 000 €
J.O.C.	Jeunesse Ouvrière Chrétienne	1 200 €	1 200 €
Mouvement du Nid		3 200 €	3 200 €
O.R.P.A.B.		18 000 €	18 000 €
Page Argentée	Club du 3 ^{ème} Age Clairs-Soleils	400 €	400 €
Porte Ouverte		5 800 €	4 300 €
Service d'entraide Frédéric Ozanam - Société Saint-Vincent de Paul		700 €	900 €
S.O.S. Amitié		4 300 €	4 300 €
U.N.A.F.A.M.	Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux	1 600 €	1 800 €
I.R.V.	Institut Régional du Vieillessement	1 500 €	1 500 €
F.N.A.T.H.	Fédération Nationale Accidentés du Travail et des Handicapés	500 €	500 €
A.L.E.D.D.		6 000 €	6 000 €
Club Amitiés des Oiseaux - Association des Retraités		400 €	400 €
Solidarité Femmes		9 200 €	9 200 €
La Cimade		500 €	500 €
Les Amis du Chalet		0 €	400 €
Association Nationale des Visiteurs de Prison		0 €	300 €
Franche-Comté Consommateurs		0 €	1 500 €
Cultures du Coeur Franche-Comté		0 €	1 000 €

Mme DUFAY, Mme PRESSE, Mme POISSENOT, Mme TETU, Mme LAMY et Mme CRABBÉ-DIAWARA n'ont pas pris part au vote.

61. Vie des Quartiers - Première répartition de subventions au titre de l'année 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Versé 2006	Proposition 2007
Associations de Quartier et Comités de Quartier		
<i>APIM (journal quartier de Montrapon)</i>	3 000 €	3 000 €
<i>La Passerelle (journal quartier de Planoise)</i>	3 000 €	3 000 €
<i>Bouge Toi !</i>	750 €	750 €
<i>La Combe Saragosse</i>	1 400 €	1 500 €
<i>La Commune Libre de Saint-Ferjeux</i>	5 000 €	7 000 €
<i>La Maison de Velotte</i>	17 000 €	17 000 €
<i>Planoise Avenir</i>	300 €	500 €
<i>Tambour Battant</i>	1 500 €	1 500 €
<i>Comité de Quartier de Bregille</i>	9 150 €	9 200 €
<i>Comité de Quartier des Chaprais</i>	1 000 €	1 000 €
<i>Comité de Quartier des Montboucons</i>	1 600 €	1 600 €
<i>Comité de Quartier des Prés de Vaux</i>	1 600 €	2 000 €
<i>Comité de Quartier de Saint-Claude</i>	27 200 €	27 200 €
<i>Amicale des Tilleroyes</i>	0 €	1 000 €
<i>Comité de Quartier des Torcols-Chailluz</i>	500 €	750 €
Anciens Combattants		
<i>Union Départementale des Anciens Combattants Français Musulmans et leurs Enfants (UD. ADFMAE)</i>	250 €	250 €
<i>Association 25 des Droits des Rapatriés d'Afrique du Nord (DRAN)</i>	400 €	400 €
Loisirs et Nature		
<i>Les Amis de la Nature</i>	600 €	1 500 €
<i>Besançon Auto Miniatures</i>	300 €	300 €
<i>Club Photo de Planoise</i>	615 €	500 €
<i>Centre Culturel Espéranto</i>	400 €	500 €
<i>Les Nyctalopithèques</i>	150 €	150 €
<i>SHAG</i>	500 €	500 €

<i>Groupe Spéléo du Doubs</i>	600 €	1 300 €
<i>La Tour, Prends Garde !</i>	3 000 €	3 000 €
<i>La Méduse</i>	0 €	500 €
<i>AUB (Association des Usagers de la Bicyclette)</i>	1 000 €	1 000 €
<i>La Voie des Fleurs</i>	400 €	600 €
Caritatifs, Humanitaires et Citoyen		
<i>Afriqu'Energie (Les Gravieres Blancs)</i>	600 €	600 €
<i>Amitiés Franche-Comté Arménie</i>	300 €	300 €
<i>Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié des Peuples</i>	1 300 €	1 300 €
<i>RECIDEV</i>	2 300 €	2 000 €
<i>Survie Franche-Comté</i>	0 €	300 €
<i>Franche-Comté Consommateurs</i>	1 500 €	1 500 €
<i>UFC QUE CHOISIR</i>	1 500 €	1 500 €
<i>APIC</i>	0 €	200 €
<i>Union Féminine Civique et Sociale – U.F.C.S.</i>	1 000 €	500 €
<i>Espace Bénévolat</i>	3 000 €	3 500 €
Divers		
<i>SPA</i>	5 000 €	5 000 €
<i>Le Petit Lutin</i>	500 €	1 000 €
<i>Association C.C.M.M. Roger Ikor</i>	950 €	950 €
<i>Association Rumbéro</i>	1 000 €	1 500 €
<i>Sporting Club Clairs soleils</i>	470 €	500 €
<i>Association « Un Sourire pour l'Enfant Rwandais »</i>	0 €	1 000 €
<i>Association Régionale des Soldats de Besançon</i>	0 €	300 €
<i>Les Amis du Funiculaire</i>	2 300 €	500 €

M. MEDJALDI, Mme SCHIRRER, Mme PANIER, Mme TISSIER, Mme GUINCHARD, M. ALAUZET n'ont pas pris part au vote.

62. Subventions aux structures d'insertion par l'activité économique dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Première répartition au titre de l'année 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Structures	Subvention 2006	Acompte 2007
Alternatives Chantiers	14 100 €	7 050 €
Aqua Vert	5 640 €	2 820 €
Syneco	8 500 €	4 250 €
Jardins de Cocagne	11 500 €	5 750 €
Intermed	31 800 €	15 900 €
BTT	48 600 €	24 300 €
Blanchisserie du Refuge	8 000 €	4 000 €
BTS Blanchisserie	11 800 €	5 900 €
Chantiers Insertion comité de quartier Saint-Ferjeux	3 400 €	1 700 €
Totaux	143 340 €	71 670 €

Mme CASENOVE n'a pas pris part au vote.

63. Subventions aux organisations syndicales - Première répartition au titre de l'année 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Syndicats	Versement 2006	Acompte 2007
CFDT	17 030 €	8 515 €
CFTC	3 665 €	1 832 €
CGT	11 385 €	5 692 €
Union Solidaire	3 192 €	1 596 €
FO	10 388 €	5 194 €
UNSA	6 415 €	3 207 €
FSU	3 927 €	1 963 €
CGC	2 908 €	1 454 €
CNCRF	662 €	331 €
Total des syndicats (unions locales)	59 572 €	29 784 €
Union régionale CFDT	6403 €	3 201 €
Total général	65 975 €	32 985 €

64. Attribution de subventions à des associations de protection de la nature et de l'environnement pour l'année 2007

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- Franche-Comté Nature Environnement 1 240 €
- Doubs Nature Environnement 1 240 €

65. Subventions à diverses associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

1. Sport amateur

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés	Compétiteurs	Rappel 2006	Sub 2007	1 ^{er} acompte CM 10 mai
ADORR	Course d'Orientation	18	18	212 €	255 €	127 €
AIGLON SPORTS	Gymnastique FSCF	66	37	720 €	864 €	432 €
ALLIANCE GLISSE DE FRANCHE COMTE	Roller Skate	4	4		112 €	56 €
AMICALE CLUB BOULISTE	Boule Lyonnaise	29	29	504 €	469 €	234 €
AMICALE CYCLISTE BISONLINE	Cyclisme	84	52	1 216 €	1 459 €	730 €
AMICALE MOTOCYCLISTE DU DOUBS	Motocyclisme	82	73	184 €	209 €	104 €
ANB	Natation	832	398	14 074 €	13 344 €	6 672 €
AQUA SPORT	Plongée	100	10	544 €	435 €	218 €
ARC CLUB	Tir à l'Arc	29	29	593 €	654 €	327 €
ARCHERS DU C.S.A.M.B. (Les)	Tir à l'Arc	75	43	1 467 €	1 274 €	637 €
ASA SEQUANIE	Sport Automobile	166	127	240 €	288 €	144 €
ASEB	Roller Skate	173	70	1 632 €	1 958 €	979 €
ASGB	Patinage Artistique	161	111	3 049 €	3 481 €	1 740 €
ASPTT	Omnisports			17 412 €	17 071 €	8 536 €
ASPTT	<i>Badminton</i>	89	30	1 483 €	1 187 €	
ASPTT	<i>Tennis</i>	9	0	23 €	23 €	
ASPTT	<i>Athlétisme</i>	111	70	5 191 €	4 153 €	
ASPTT	<i>Escalade</i>		0	185 €	dossier non retourné	
ASPTT	<i>Tennis de Table</i>	96	79	2 081 €	2 098 €	
ASPTT	<i>Cyclisme - VTT</i>	39	39	1 050 €	1 029 €	
ASPTT	<i>Ski</i>	85	0	396 €	316 €	
ASPTT	<i>Foot</i>	239	214	4 697 €	5 636 €	
ASPTT	<i>Cyclotourisme</i>	18	0	46 €	46 €	
ASPTT	<i>Randonnée pedestre</i>	39	0	56 €	67 €	
ASPTT	<i>Natation</i>		0	107 €	dossier non retourné	
ASPTT	<i>BMX</i>	100	100	2 097 €	2 516 €	
ATHLETIC CLUB	Athlétisme	36	36	2 966 €	2 373 €	1 187 €
ATSCAB	Bowling	211	80	120 €	144 €	72 €
BALISE 25	Course d'Orientation	57	57	848 €	1 018 €	509 €
BASE BALL CLUB	Base Ball	22	22	742 €	617 €	308 €
BESANCON ATHLETIC CLUB (BES AC)	Basket	120	116	2 645 €	3 174 €	1 587 €
BESANCON BOXE ANGLAISE	Boxe Anglaise	31	19	2 472 €	1 978 €	989 €

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés	Compétiteurs	Rappel 2006	Sub 2007	1 ^{er} acompte CM 10 mai
BESANCON BTS(Boxe Budo Total Style)	Omnisports			1 747 €	dossier non retourné	
BESANCON COMTE HOCKEY CLUB	Hockey sur glace			2 348 €	dossier non retourné	
BESANCON CYCLOS RANDONNEURS	Cyclotourisme	90	0	217 €	229 €	115 €
BESANCON DANSES SPORTIVES	Danse sportive	21	18	72 €	86 €	43 €
BESANCON ESCRIME CLUB	Escrime		0	766 €	dossier non retourné	
BESANCON GYMNASTIQUE RYTHM.	Gymnastique rythmique	154	84	8 504 €	6 803 €	3 401 €
BESANCON RACING CLUB	Omnisports			9 893 €	8 517 €	4 259 €
BESANCON RACING CLUB	Cyclisme			915 €	dossier non retourné	
BESANCON RACING CLUB	Tennis de Table			692 €	dossier non retourné	
BESANCON RACING CLUB	Tennis	370	88	1 290 €	1 548 €	
BESANCON RACING CLUB	Escrime	163	104	3 634 €	3 116 €	
BESANCON RACING CLUB	Basket	132	130	3 362 €	3 853 €	
BESANCON TRIATHLON	Triathlon	141	119	2 457 €	2 949 €	1 474 €
BESANCON VOL LIBRE	Parapente	40	0	94 €	102 €	51 €
BOUSBOTTE (La)	Omnisports			1 828 €	1 870 €	936 €
BOUSBOTTE (La)	Tennis de Table	6	6	99 €	104 €	
BOUSBOTTE (La)	Gymnastique FSCF	121	94	942 €	1 130 €	
BOUSBOTTE (La)	Foot	24	20	742 €	593 €	
BOUSBOTTE (La)	Randonnée	17	0	46 €	43 €	
BREGILLE (ASCC)	Handisport	29	25		749 €	375 €
BSC	Omnisports			4 367 €	5 241 €	2 620 €
BSC	Curling	21	21			
BSC	Hockey sur glace	159	138			
BSC	Patinage Artistique	132	23			
BUC Escrime	Escrime	81	77	1 656 €	1 987 €	994 €
BUC Tennis	Tennis	64	48	234 €	280 €	140 €
BUC Plongée	Plongée	83	0	209 €	211 €	106 €
BUDO CLUB	Judo	33	13	310 €	372 €	186 €
BVB	Volley	110	106	2 868 €	3 147 €	1 573 €
CENTRE ECOLE PARACHUTISME	Parachutisme	404	10	444 €	533 €	266 €
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Omnisports			391 €	654 €	327 €
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Basket Fauteuil	9	9	313 €	252 €	
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Sport adapté	121	0		308 €	
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Equitation	328	21	78 €	94 €	
CITADELLE (La)	Omnisports			540 €	770 €	385 €
CITADELLE (La)	Danse sportive	35	0		89 €	
CITADELLE (La)	Judo	13	0		33 €	
CITADELLE (La)	Gymnastique FSCF	110	55	540 €	648 €	

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés	Compétiteurs	Rappel 2006	Sub 2007	1 ^{er} acompte CM 10 mai
CLEMENCEAU SPORTING CLUB	Foot	451	383	7 416 €	8 899 €	4 450 €
CLUB ALPIN FRANCAIS	Montagne randonnée	698	0	3 440 €	2 752 €	1 376 €
CLUB UNIHOCKEY BESANCON	Floorball	36	25	330 €	735 €	368 €
CPB	Lutte	190	110	5 117 €	4 094 €	2 047 €
DOJO FRANC COMTOIS	Omnisports			6 037 €	7 081 €	3 540 €
DOJO FRANC COMTOIS	Aïkido	99	0	408 €	326 €	
DOJO FRANC COMTOIS	Judo	762	260	5 270 €	6 324 €	
DOJO FRANC COMTOIS	Karaté	48	24	359 €	431 €	
DON QUICHOTTE (A.S.)	Foot	28	24	1 133 €	906 €	453 €
DOUBS SUD ATHLE	Athlétisme	209	198	10 728 €	8 583 €	4 291 €
DYNAMIQUE BISONTINE	Gymnastique rythmique	82	72	1 994 €	2 203 €	1 101 €
ENTRE-TEMPS	Escalade	171	43	1 232 €	1 478 €	739 €
ETOILE SPORTIVE St FERJEUX	Omnisports			1 689 €	586 €	293 €
ETOILE SPORTIVE St FERJEUX	Tennis	170	45	488 €	586 €	
ETOILE SPORTIVE St FERJEUX	Cyclisme		0	711 €	dossier non retourné	
ETOILE SPORTIVE St FERJEUX	Tennis de table		0	489 €	dossier non retourné	
ETRIER BISONTIN	Equitation	383	50	132 €	158 €	79 €
FANNY CLUB FRANC COMTOIS	Pétanque	58	28		148 €	74 €
FRANCAISE (La)	Haltérophilie	182	87	3 230 €	2 584 €	1 292 €
FRANCHE COMTE DANSE SPORTIVE	Danse sportive	39	4	24 €	29 €	14 €
FRANCHE COMTE JUDO	Judo	143	136	750 €	901 €	450 €
FULL CONTACT ASSOCIATION	Boxe Américaine	35	4	494 €	396 €	198 €
IKS A.S.E.P.	Karaté	110	110	1 077 €	1 292 €	646 €
INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique	331	97	9 410 €	7 528 €	3 764 €
JEUNES FOOTBALLEURS DE PALENTE	Foot	16	11	673 €	538 €	269 €
JEUNES TURCS BESANCON	Foot	20	17	535 €	484 €	242 €
JEUNESSE DE PALENTE	Omnisports			831 €	990 €	495 €
JEUNESSE DE PALENTE	Gymnastique FSCF	75	45	780 €	936 €	
JEUNESSE DE PALENTE	Randonnée pedestre	21	0	51 €	54 €	
JUDO CLUB DE BESANCON	Judo	21	0	87 €	70 €	35 €
JUDO CLUB DU DOUBS	Judo	0	0	563 €	arrêt activité en 2006	
KARATE SPORT 25	Karaté	39	35	400 €	480 €	240 €
KOOKABURRA BOOMERANG	Boomerang	13	13	214 €	288 €	144 €
LA MEDUSE	Plongée	96	6	495 €	396 €	198 €
MONTRAPON (A.S.C.)	Foot	107	100	2 247 €	2 407 €	1 203 €
OLYMPIQUE BISONTIN	Rugby	304	259	7 515 €	7 973 €	3 987 €
ORCHAMPS PALENTE A.S.	Foot	81	69	1 236 €	1 483 €	742 €
ORIENTATION TEAM BESANCON	Course d'Orientation	37	36	0 €	94 €	47 €

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés	Compétiteurs	Rappel 2006	Sub 2007	1 ^{er} acompte CM 10 mai
PALENTE ORCHAMPS H.B.	Handball	237	226	5 216 €	6 259 €	3 130 €
PETANQUE DE ST FERJEUX PLANOISE	Pétanque	90	0		229 €	115 €
PKA	Karaté	98	27	530 €	636 €	318 €
PLANOISE SAINT FERJEUX	Foot	210	187	3 708 €	4 450 €	2 225 €
PORTUGAIS BESANCON	Foot	20	19	0 €	484 €	242 €
PRES DE VAUX (U.S.)	Foot	188	170	3 708 €	4 450 €	2 225 €
PSB	Omnisports			11 490 €	13 495 €	6 747 €
PSB	Aïkibudo	37	0	294 €	235 €	
PSB	Tennis	320	28	1 302 €	1 529 €	
PSB	Handball	52	48	1 211 €	1 311 €	
PSB	Tennis de Table	43	43	692 €	831 €	
PSB	Foot	390	323	6 180 €	7 416 €	
PSB	Judo	229	134	1 811 €	2 173 €	
RING OLYMPIQUE BISONTIN	Boxe Anglaise	34	18	1 417 €	1 134 €	567 €
ROLLER HOCKEY	Roller Hockey	61	60	1 508 €	1 691 €	845 €
SAINT CLAUDE (La)	Gymnastique	430	261	12 096 €	9 677 €	4 839 €
SATELLITE	Boxe française	57	57	1 203 €	1 444 €	722 €
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Omnisports			245 €	360 €	180 €
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Karaté	44	44	245 €	294 €	
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Boxe	6	2		66 €	
SIGN'EVASION	Handisport	24	21		564 €	282 €
SNB	Omnisports			8 909 €	7 127 €	3 563 €
SNB	Aviron	112	30	4 516 €	3 612 €	
SNB	Canoë Kayak	133	101	4 393 €	3 515 €	
SHOTOKAN (Le)	Karaté	57	52		795 €	398 €
SNOOKER CLUB	Billard			120 €	dossier non retourné	
SOCIETE DE TIR DE BESANCON	Tir	177	63	2 802 €	2 241 €	1 121 €
TENNIS DE TABLE DE PLANOISE	Tennis de Table	16	16	441 €	353 €	176 €
TENNIS DU GRAND BESANCON	Tennis	394	137	1 238 €	1 486 €	743 €
VELOTTTE (A.S.C.)	Foot	194	172	4 697 €	5 317 €	2 658 €
VOLANT BISONTIN	Badminton	153	113	4 375 €	3 500 €	1 750 €
	Total cotations	14 993	7 715	223 317 €	216 925 €	108 462 €

FORFAITS	
BUC	Omnisports
CRSU	Scolaire et universitaire
UNSS	Scolaire et universitaire
USEP	Scolaire et universitaire
OMS	

300 €	300 €
1 000 €	1 000 €
3 500 €	3 500 €
4 400 €	4 400 €
1 800 €	1 800 €
11 000 €	11 000 €
227 925 €	119 462 €

	TOTAL GENERAL
--	---------------

2 - Programme Sport de Haut Niveau - CDS Niveau national : 2^{ème} versement au titre des contrats de développement sportif :

A.S. Orchamps Palente Handball : 12 000 €

Besançon Volley Ball : 10 500 €

3. Programme «Manifestations sportives» et Subventions Exceptionnelles

- **Ring Olympique Bisontin - Gala du 30 mars 2007 : 4 000 €**
- **ASPTT - Rives du Doubs 1^{er} avril 2007 : 500 €**
- **Besançon Triathlon - Aquathlon 1^{er} mai 2007 : 500 €**
- **Club Unihockey Besançon - Tournoi Pentecôte Floorball : 250 €**
- **La Citadelle - Championnat Départemental gym FSCF : 200 €**
- **Sporting Club Clémenceau : Tournoi des Petits Champions Pentecôte 2007 : 5 000 €**
- **UFOLEP - Finales Nationales de rugby : 600 €**
- **Comité Régional du Sport Universitaire - Congrès National du 12 au 14 juin 2007 : 200 €**
- **Comité Régional du Sport Adapté - Participation de jeunes handicapés au championnat de France VTT: 500 €**

4. Programme «Animations sportives»

- **Ligue de Franche Comté de Judo - Soutien à l'opération «100 ceintures, 100 emplois» : 4 000 €**
- Olympique Bisontin - Programme d'animations Rugby 2007 : 10 000 €**

5. Programme «Gestion des équipements sportifs»

- **AS VELOTTE - Traçage des terrains et entretien vestiaires : 1 500 €**

GHEZALI n'a pas pris part au vote.

66. Vedette panoramique «Le pont Battant» - Partenariat avec la Compagnie de Navigation Franco-Suisse

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 2 000 € à la Compagnie de Navigation Franco-Suisse pour sa participation aux manifestations organisées dans le cadre de l'année Vauban.

MARCHÉS

67. Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les avenants aux marchés suivants :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
Sécurisation et protection des bâtiments du Centre Administratif Municipal, du Centre Technique Municipal et de l'Hôtel de Ville Prestations supplémentaires	CEGELEC Nord et Est Agence Franche-Comté Alsace Sud 25460 ETUPES	Montant initial : 337 882 € TTC Montant du 1 ^{er} avenant : 22 626,89 € TTC	35 434,40 € TTC	23/03/2007
Chaufferie bois - Revalorisation de la mission de maîtrise d'oeuvre	GIRUS Ingénierie 69120 VAUX-EN-VELIN	318 278,37 € HT	28 090,62 € TTC	23/03/2007
Salle de quartier de Montrapon Lot 10 - Travaux supplémentaires	COTEB Industrie 25220 THISE	21 416,58 € TTC	+ 2 496,30 € TTC	23/03/2007
Salle de quartier de Montrapon Lot 10 - Travaux supplémentaires	COTEB Industrie 25220 THISE	24 416,58 € TTC + 2 496,30 € TTC (avenant n° 1)	+ 630,41 € TTC	06/04/2007
IRTS - Réaménagement des locaux pour y accueillir la Maison des Syndicats Lot 5 - Travaux supplémentaires	VD Menuiserie 25112 BAUME-LES-DAMES	45 527,84 € TTC	+ 359,66 € TTC	
IRTS - Réaménagement des locaux pour y accueillir la Maison des Syndicats Lot 7 - Travaux supplémentaires	SPCP 25600 VIEUX CHARMONT	11 957,54 € TTC	+ 573,95 € TTC	
IRTS - Réaménagement des locaux pour y accueillir la Maison des Syndicats Lot 9 - Travaux supplémentaires	HENRY 25320 CHEMAUDIN	37 002,34 € TTC	+ 3 925,12 € TTC	06/04/2006

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres pour les avenants > 5 %
IRTS - Réaménagement des locaux pour y accueillir la Maison des Syndicats Lot 14 - Travaux supplémentaires	CEGELEC 25460 ETUPES	14 352,77 €	+ 346,30 € TTC	
Citadelle - Restructuration des locaux administratifs Lot 1 - Travaux supplémentaires	BTT 25000 BESANÇON	123 521,94 € TTC	+ 5 920,20 € TTC	
GS Herriot - Restructuration électrique et mise en place d'un système d'alarme incendie - Travaux supplémentaires	CEGELEC 25000 BESANÇON	118 840,05 € TTC	+ 7 494,83 € TTC	04/05/2007
Salle de quartier de Montrapon - Réhabilitation - Lot 3 - Travaux supplémentaires	WEHR Miroiterie 25000 BESANÇON	45 130,82 € TTC	+ 2 403,91 € TTC	20/04/2007
Construction d'une cuisine centrale - Marché de maîtrise d'oeuvre	3bornes ARCHITECTES 75011 PARIS	445 529,41 € TTC + 29 779,80 € (avenant n° 1)	+ 84 631,52 € TTC	20/04/2007
Construction d'une salle des musiques actuelles - Marché de maîtrise d'oeuvre	DENU PARADON 67000 STRASBOURG	478 241,53 € TTC	+ 22 126,00 € TTC	
Restructuration des salles Minjoz et Courbet - Travaux supplémentaires	COTEB 25220 THISE	132 418,43 € TTC 18 499,94 € TTC (avenants 1, 2, 3)	+ 1 573,02 € TTC	12/03/2007

DIVERS

68. Assurance responsabilité civile et risques annexes - Lancement d'une consultation

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de lancer une nouvelle procédure pour couvrir les risques liés aux activités de la Ville.

69. Centre Équestre Municipal - Prolongation du contrat de délégation avec l'Étrier Bisontin

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver la suppression de l'activité de service public d'apprentissage de l'équitation aux élèves par le centre équestre d'Ecole-Valentin

- d'approuver la prolongation pour motif d'intérêt général du contrat de délégation de service public jusqu'au 31 décembre 2007 et autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à intervenir au contrat de délégation de service public

- d'approuver le principe de la passation d'un contrat d'occupation du domaine public (durée : 15 ans - redevance : 28 000 € par an).

70. Cession d'une parcelle de terrain sise rue Thomas Edison au profit de la SCI SARRON IMMOBILIER

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de céder à la SCI SARRON Immobilier une parcelle de terrain de 1 522 m² au prix de 33 484 € HT.

La séance est levée à 19 heures 15.

Hôtel de Ville, le 14 mai 2007
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 16 mai 2007
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.